



ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE

Neuvième réunion du sous-groupe de l'AASPG sur l'infrastructure et la gestion de l'information (IIM/SG9)

Dakar, Sénégal, du 3 au 7 août 2026

Point à l'ordre du jour 6: Activités à coordonner avec les sous-groupes AAO et SMO de l'AASPG

WP6.1 Activités communes aux sous-groupes AAO, IIM et SMO

(Présenté par le Secrétariat)

RÉSUMÉ
La présente note de travail identifie les activités nécessitant une coordination entre les sous-groupes Infrastructure et Gestion de l'information (IIM), Opérations de l'espace aérien et des aéroports (AAO) et Gestion de la sécurité et supervision (SMO). Elle met en évidence les domaines prioritaires nécessitant une action conjointe et propose des mécanismes visant à renforcer la coordination et le suivi au sein des organes contributifs de l'AASP. Les suites à donner par la réunion figurent au paragraphe 3.
REFERENCE(S): • Manuel de procédures de l'AASPG ; • Rapport de l'AASPG/1 ; • Plan régional de navigation aérienne AFI (eANP AFI) ; • Plan mondial de navigation aérienne (GANP) ; • Plan régional AFI pour la sécurité de l'aviation (AFI-RASP).
Objectifs stratégiques de l'OACI concernés A : <i>Chaque vol est sûr et sécurisé</i> ; C : <i>L'aviation offre une mobilité fluide, accessible et fiable pour tous</i>.

1. INTRODUCTION

- 1.1 Le Groupe de planification et de mise en œuvre du système aéronautique Afrique-Océan Indien (AASPG) a créé trois sous-groupes contributifs, à savoir le Sous-groupe Opérations de l'espace aérien et des aéroports (AAO/SG), le Sous-groupe Infrastructure et Gestion de l'information (IIM/SG) et le Sous-groupe Gestion de la sécurité et supervision (SMO/SG), afin de soutenir la mise en œuvre coordonnée du Plan de navigation aérienne AFI (AFI ANP) et du Plan régional AFI pour la sécurité de l'aviation (AFI-RASP), ainsi que d'assurer l'atteinte des objectifs régionaux en matière de sécurité et de navigation aérienne.
- 1.2 Bien que chaque sous-groupe dispose de responsabilités spécifiques, plusieurs activités couvrent simultanément les domaines opérationnels, techniques, de gestion de l'information et de supervision de la sécurité. Une coordination efficace entre les trois sous-groupes est donc essentielle pour garantir une planification harmonisée, une mise en œuvre efficace ainsi qu'un suivi et un rapportage cohérents des initiatives et projets régionaux.

- 1.3 La présente note de travail identifie les principales activités nécessitant une coordination entre l'IIM/SG, l'AAO/SG et le SMO/SG, et met en évidence les domaines dans lesquels un renforcement de la collaboration favoriserait la mise en œuvre efficace des décisions de l'AASPG ainsi que des initiatives et projets régionaux.

2. DISCUSSIONS

2.1 Réunion de coordination des sous-groupes AAO/IIM/SMO

- 2.1.1 Le 17 juin 2026, les présidents et secrétariats de l'AAO/SG, de l'IIM/SG et du SMO/SG ont tenu une réunion virtuelle de coordination afin d'examiner les activités communes nécessitant une collaboration inter-sous-groupes, de renforcer les mécanismes de coordination entre les trois sous-groupes et d'évaluer l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions pertinentes de l'AASPG/1.

2.2 Activités nécessitant une coordination inter-sous-groupes

- 2.2.1 Plusieurs activités du programme de travail de l'AASPG nécessitent une coordination entre l'IIM/SG, l'AAO/SG et le SMO/SG, notamment :
- a) la gestion et le suivi de la base de données des déficiences de navigation aérienne (ANDD) ;
 - b) la mise en œuvre et le suivi des modules du programme d'améliorations par blocs du système aéronautique (ASBU) ;
 - c) la résolution et la prévention des préoccupations significatives en matière de sécurité (SSC) liées aux services de navigation aérienne ;
 - d) la collecte, le traitement et l'analyse des données relatives à la sécurité et aux opérations aéronautiques ;
 - e) l'élaboration du rapport annuel de l'AASPG ainsi que les activités de suivi des performances régionales ;
 - f) l'évaluation et l'atténuation des enjeux émergents de la navigation aérienne, notamment les interférences radioélectriques affectant le GNSS (GNSS RFI), la protection du spectre, la cybersécurité et les initiatives de transformation numérique ;
 - g) la mise en œuvre et le suivi des conclusions et décisions des réunions de l'AASPG.

2.3 Préoccupations significatives en matière de sécurité (SSC)

- 2.4 Plusieurs SSC recensées dans la région AFI concernent des domaines techniques relevant à la fois des responsabilités de l'IIM/SG et de l'AAO/SG, notamment la conception des procédures de vol, la validation des procédures de vol et l'inspection en vol périodique des aides à la navigation. La résolution de ces préoccupations nécessite des actions coordonnées en matière d'expertise technique et de supervision de la sécurité impliquant les trois sous-groupes.

2.5 Enjeux émergents de la navigation aérienne

- 2.5.1 L'augmentation des événements d'interférences GNSS, les menaces croissantes liées à la cybersécurité de l'aviation, les défis associés à la gestion du spectre ainsi que la transition vers un environnement opérationnel fondé sur le SWIM nécessitent des réponses coordonnées sur les plans technique, opérationnel et de la sécurité. Une gestion efficace de ces enjeux requiert une collaboration étroite entre les équipes de projet concernées relevant des trois sous-groupes.

2.6 Cadre de coordination

- 2.6.1 Afin de renforcer la coopération entre les trois sous-groupes, les mécanismes suivants pourraient être envisagés :
- a) l'organisation de réunions périodiques de coordination entre les présidents et les secrétariats des sous-groupes ;
 - b) l'échange régulier d'informations sur les projets et activités d'intérêt commun ;
 - c) l'harmonisation des mécanismes de rapportage relatifs aux activités transversales et à l'état de mise en œuvre des conclusions et décisions pertinentes de l'AASPG ;

- d) la création, lorsque nécessaire, d'équipes de projet conjointes (par exemple le projet AFI SWIM conjoint AAO/IIM) ;
- e) la coordination de la mise en œuvre des activités impliquant plus d'un sous-groupe.

3. SUITES A DONNER PAR LA REUNION

3.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note des informations présentées dans la présente note de travail ;
- b) examiner les activités communes nécessitant une coordination entre l'IIM/SG, l'AAO/SG et le SMO/SG, et attribuer les responsabilités correspondantes ;
- c) convenir de la tenue de réunions de coordination régulières entre les trois sous-groupes, selon une périodicité à définir, afin d'assurer une mise en œuvre harmonisée et un suivi coordonné des activités communes ainsi que des conclusions et décisions de l'AASPG.

----- END -----